

SP
Cpne à l'écrit de
CSO. P. P. P.



3
2961

Concept note : Projet Pilote de transfert monétaire dans les zones péri-urbaines

Contexte :

Le Sénégal a été particulièrement frappé par la crise globale de la hausse des prix des denrées alimentaires, une grande partie des besoins alimentaires de la population, notamment le riz, étant achetée sur le marché international. Une analyse du marché du riz réalisé par le PAM en Juillet 2008 a indiqué une hausse du prix du riz de près de 85 pourcent par rapport à l'année précédente. Malgré le fait que les prix ont baissé au niveau des marchés internationaux, cette baisse a eu peu d'effet sur les prix au niveau du marché sénégalais.

Cette hausse des prix affecte davantage les populations pauvres urbaines et péri-urbaines, étant donné que celles-ci dépendent presque entièrement des marchés pour satisfaire leur besoins en terme de vivres et non-vivres. Le riz seul occupe une partie importante (16 à 20 %) du budget alimentaire du ménage urbain.

Une enquête urbaine a été réalisée par le PAM, en collaboration avec la FAO et UNICEF, dans trois villes du Sénégal (Pikine, Kaolack et Ziguinchor) afin de mieux :

- déterminer les changements causés par la hausse des prix au niveau de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des ménages urbains,
- déterminer dans quelles mesures les ménages urbains arrivent à couvrir leurs besoins alimentaires et non-alimentaires essentiels
- identifier les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire

Les résultats préliminaires de cette enquête montrent en effet que la hausse des prix a été ressentie comme étant le choc principal pour 90% des ménages. De plus, une baisse générale de revenu a été ressentie par 60 % des ménages. Les transferts d'argent de l'étranger, une source importante de revenu, ont diminué. De plus en plus de personnes ont recours au crédit ou ont commencé des petites activités pour pouvoir répondre aux besoins de leur famille. La quantité des repas a diminué et les ménages consomment des produits moins chers et de moindre qualité.

Dans ce contexte de vulnérabilité accrue des populations urbaines, le PAM se propose de mettre en œuvre un projet pilote de transferts monétaires envers les population vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines et périurbaines. Plusieurs facteurs démontrent la pertinence des transferts monétaires, dont :

- une disponibilité rétablie des produits de base bien que les prix restent élevés ;
- des marchés fonctionnels,
- une dépendance des ménages sur le marché pour une grande partie de leurs besoins alimentaires ;
- un pourcentage considérable du budget ménager dépensé sur les besoins non alimentaires.

Une étude de faisabilité sur le type de transfert de cash, Les modalités opérationnelles et les mécanismes de ciblage est en cours de finalisation et sert déjà dans la conceptualisation des grandes lignes du projet comme décrites ci-dessous.

Objectifs

Les objectifs de ce projet-pilote sont les suivants :

- Protéger les moyens d'existence en procurant aux ménages bénéficiaires une compensation de la baisse de leur pouvoir d'achat due à la flambée des prix,
- Renforcer la résistance des ménages bénéficiaires aux chocs

Zone d'intervention :

En raison d'un grand nombre des effectifs se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire et pour des aspects pratiques liés à la nouveauté de ce type d'opérations pour le bureau Pays du PAM et dans un souci de proximité pour mieux assurer le suivi, la première phase du projet-pilote sera mise en œuvre à Pikine. Basée sur la prévalences d'insécurité alimentaire couplée avec le tau de pauvreté, une sélection des communes d'arrondissement sera faite. A l'issue positive de la phase pilote, le projet pourra être étendu à d'autres localités du Sénégal.

Ciblage des bénéficiaires:

Environ 7,000 ménages seront touchés dans la première phase du projet. Le ciblage sera fait selon des critères de départ identifiés dans l'enquête urbaine. Ces critères seront affinés successivement par un comité technique de pilotage au niveau national et par un comité de ciblage au niveau communautaire.

Modalités du projet :

Le projet-pilote sera mise en œuvre durant neuf mois. Les ménages ciblés vont être appuyé chacun pour une durée de six mois.

Les ménages recevront des bons alimentaires (produits principaux de base tel que le riz, le mil, l'huile, le sucre...) soit sans conditions ou sous certaines conditions préalablement définies comme des travaux communautaires. Les bons seront échangés chez des commerçants (détaillants) sélectionnés à participer dans ce projet. Les commerçants seront remboursés par le PAM à travers des institutions financières.

✶ Un système de suivi et évaluation sera mis en place afin de suivre d'une part la bonne exécution du projet et d'autre part d'évaluer l'impact du projet.

Partenariats/coordination :

Dans le cadre de ce projet pilote, le PAM voudrait travailler en étroite collaboration avec le Ministère de la Famille et son Programme d'appui à la Mise en œuvre de Réduction de la Pauvreté (P.R.P.) en ce qui concerne l'ancrage institutionnel.

Un comité de pilotage PAM, Ministère de la Famille, Ministère des Finances, les agences onusiennes (FAO, UNICEF), Banque Mondiale, Délégation de la Commission Européenne, les ONGs impliquées dans le projet, les institutions de recherche) va être mis en place. Ce comité jouera un rôle important notamment dans la conceptualisation finale du projet et les aspects techniques de sa mise en œuvre. Les différentes entités représentées pourront profiter des leçons apprises au cours de ce projet pilote en vue d'une extension dans le cadre de ce partenariat ou autre.

De même les activités vont être coordonnées avec les autres agences des Nations-Unies, notamment UNICEF, qui a un projet dans la même zone et la FAO en ce qui concerne d'éventuelles mesures d'accompagnement.

La mise en œuvre du projet sur le terrain se fera à travers un partenariat avec des ONG internationales et locales comme CRS, Caritas,... et des institutions de microfinance. Ces partenaires veilleront à impliquer les communautés en vue de la réussite du Projet pilote qui dépend notamment d'une bonne communication et sensibilisation des communautés impliquées.